Rubrique: Travail
Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail
Date de publication: SHAB - 21.02.2019
Numéro de publication: AB01-0000001998
Canton: BE

Entité de publication:
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Chocolats Camille Bloch SA

Chocolats Camille Bloch SA
CHE-101.597.914
Grand-Rue 21
2608 Courtelary
Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés
art. 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)
No de référence: 19-001018
N° d'établissement: 52011861
Pan d'entreprise: Personnel du Centre visiteur occupé à l'accueil et à l'encadrement des visiteurs du centre visiteurs "CHEZ Camille Bloch"
Motif: Besoin particulier de consommation
Personnel: 4 H, 20 F
Validité: 01.01.2019 – 30.06.2019
Complément à l'autorisation: Renouvellement
Autorisation pour: BE
Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.